

Les Ailes de l'ouest sont sur un petit nuage

Saint-Mars-du-Désert — Deux belles étapes ont été franchies par l'association, en recevant l'immatriculation officielle de l'avion et en accueillant le club de mécènes de la Fondation du patrimoine.



Thierry Panaget, délégué départemental de Loire-Atlantique de la Fondation du Patrimoine, lors de sa montée dans l'avion, aux côtés de Bernard Blangy.

PHOTO : OUEST FRANCE

Patrimoine

L'association marsienne les Ailes de l'ouest est composée de mordus d'aviation. Ces bénévoles ont entrepris de rénover un avion, le Morane Saulnier 733 N°36, pour « le sauvegarder et le restaurer afin que celui-ci reprenne les airs et soit présenté en démonstration aérienne », explique Bernard Blangy, président des Ailes de l'ouest.

Cette restauration s'inscrit aussi « dans un devoir de mémoire pour la sauvegarde du patrimoine aéronautique ». Cet avion français construit en 1954, a formé bon nombre de pilotes. « Il a terminé sa vie aéronautique en 1990 et a été remis jusqu'au 26 mars 2018, lorsque notre association a rapatrié cette superbe machine. »

Ces bénévoles ne comptent pas leur temps auprès de leur... chère machine. Car bien sûr, cette restauration a un coût et toutes les subventions et dons sont bienvenus. La commune de Saint-Mars verse une subvention. Depuis le 5 juin, une convention entre l'association marsienne et la Fondation du patrimoine a été signée. « Cette convention permet aux donateurs de bénéficier de déductions fiscales », apprécie Bernard Blangy.

Deux belles étapes franchies

« Mercredi, nous avons reçu l'immatriculation officielle de la Direction générale de l'aviation civile. Notre Morane Saulnier est immatriculé comme un avion de collection, en F-AZ, ce qui veut dire qu'à l'issue de la restauration, l'avion pourra

voler », s'enthousiasme le président.

Autre bonne nouvelle, le lendemain, président et vice-président des Ailes de l'ouest ont accueilli dans leur local six membres du club de mécènes de la Fondation du patrimoine de Loire-Atlantique, accompagnés de quatre membres de la Fondation du patrimoine.

Tous ont été impressionnés et séduits par ce projet de grande ampleur, par la motivation, la compétence et le sérieux de ces passionnés.

Présentations, explications, questions : le dialogue a été riche.

Monter et s'asseoir dans le cockpit a été aussi un moment fort. « Montez dans l'avion, ça vaut le coup », a conseillé Thierry Panaget, délégué départemental de la fondation, en descendant. Il ajoute que « la Fonda-

tion a déjà soutenu un autre avion, le Super Constellation, mais il ne volera plus. C'est fascinant de savoir que celui-là va voler à nouveau. »

L'association espère recevoir une aide de ces mécènes qui leur permettrait d'avancer dans la restauration.

Pratique. Souscription : pour les particuliers, la réduction s'élève à 66 % du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les sociétés, la déduction est de 60 % du don, dans la limite de 10 000 € ou de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT, lorsque ce dernier est plus élevé.

Contact. Bernard Blangy, tél. 06 25 95 29 89 ; www.lesaillesde-louest.fr ; www.fondation-patrimoine.org/61180.